

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QU'

Une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le jeudi 5 avril 2018 à 17h à la salle du conseil située au 53 rue des Pionniers à La Macaza.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire.
3. Avis de motion – Règlement pour des frais de refinancement.
4. Présentation – Règlement pour des frais de refinancement.
5. Avis de motion – Règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion 10 roues.
6. Présentation – Règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion 10 roues.
7. Levée de la séance.

DONNÉ À LA MACAZA CE 3^e JOUR D'AVRIL 2018

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

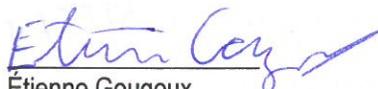

Étienne Gougoux

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Étienne Gougoux, directeur général adjoint de la municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des quatre endroits suivants : babillards à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, au lac Chaud, au lac Macaza et aux boîtes postales du lac Clair, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 3^e jour d'avril 2018.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT


Étienne Gougoux